



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Difficultés de recrutement en biologie médicale

Question écrite n° 41034

### Texte de la question

M. Bruno Questel appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés de recrutement dans la filière biologie médicale. En effet, alors que l'Ordre des pharmaciens a publié un état des lieux et une analyse de la démographie des pharmaciens en exercice en France, on constate une chaîne pharmaceutique forte, dynamique et homogène sur l'ensemble du territoire, qui s'est parfaitement adaptée pour répondre aux contraintes sanitaires et réglementaires liées à la pandémie de covid-19. Au 1er janvier 2021, sur les 73 830 pharmaciens inscrits au tableau de l'ordre, 2 059 l'étaient pour la première fois. Malgré ce renouvellement de la profession, on constate d'importantes difficultés de recrutement dans certains métiers, principalement ceux liés à la biologie médicale. Alors que certains secteurs comme la pharmacie de l'industrie ou celle des établissements de santé et médicosociaux ont pu enregistrer des hausses de recrutement entre 20 et 30 % ces dix dernières années, la section biologie médicale a connu une baisse de 13 % du nombre d'inscrits sur la même période. Cette baisse constante vient en contradiction avec la hausse du nombre de structures (4 746 laboratoires de biologie médicale, soit une progression de 2,5 % sur un an) et a d'importantes conséquences sur l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire. De surcroît, on constate cette même tendance baissière chez les médecins spécialisés dans cette filière. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour lutter contre ces difficultés de recrutement en biologie médicale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Questel](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41034

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 22 novembre 2021

**Question publiée au JO le :** [14 septembre 2021](#), page 6812

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)